



Héritage / Succession

Par Mel33

Bonsoir à tous et à toutes :-)

Comme indiqué dans le titre, je me pose quelques questions :/

Mon père vit, depuis presque 40 ans maintenant, avec/chez une femme qu'on appellera C. il n'est ni marié ni pacsé avec elle (enfin, de ce que j'en sais...).

Ils ont eu un fils (qu'on appellera P.) P porte le nom de famille de sa mère (=le nom de famille de C. donc) et non celui de mon père. Moi je porte le nom de famille de mon père (quand je suis née mon père était encore marié à ma mère).

Les "biens" de mon père se limiteraient (limiteront ?) à priori à :

- son compte en banque,
- sa voiture.

Mon père n'a pas de bien(s) immobilier(s) et n'est pas propriétaire.

Ma question est très simple (enfin, je l'espère) : le jour où mon père partira pour un monde meilleur (ou pas) qui touchera quoi svp ?

Dans l'attente de vos réponses et avec mes remerciements aux personnes qui voudront bien me répondre :-)

Par Agnes

les deux (vous et son autre fils), 50/50.

c'est comme ça dans ce monde, marié ou pas il peut avoir 50 enfants avec 50 femmes différentes sans être marié et ce sont ses héritiers.